



**DIRECTION GÉNÉRALE
DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'AMÉNAGEMENT**

DIRECTION DES ROUTES

Vannes, le

14 MARS 2016

**Monsieur Bruno GICQUELLO
Maire de MALESTROIT
1 rue Edmond Besson
56140 MALESTROIT**



Dossier suivi par :
M. DOMANIECKI – poste 83 60
Mail : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Objet : projets routiers du département

Monsieur le Maire, *cher ami,*

Lors de la récente réunion cantonale vous avez été informé de l'évolution des projets routiers du département, en particulier le devenir du contournement de Malestroit.

Les constats réalisés lors des crues du début 2014 nous ont conduits en effet à renoncer au projet de déviation sur lequel le département avait travaillé ces dernières années. Le contournement envisageable, celui par l'est, aboutissait sur la RD 764, au sud de l'Oust, or celle-ci était submergée par la crue et ne permettait donc pas de rentrer directement dans Malestroit, rendant alors inopérante cette déviation.

La crue de 2014 a ainsi montré la fragilité du pont ancien qui franchit l'Oust, sa très forte montée en charge nous a amenés à en interdire l'accès quelques jours de crainte de sa rupture.

Le projet de court terme pour Malestroit consiste à améliorer l'écoulement hydraulique sous cet ouvrage pour éviter sa fermeture dans les mêmes circonstances.

Aussi, dans le plan pluriannuel d'investissements 2016-2019, adopté par l'assemblée départementale lors de sa session de novembre dernier, l'opération « déviation de Malestroit » a été remplacée par celle « nouveau pont neuf RD 776 ».

Les études hydrauliques, préalable indispensable, sont engagées dès 2016, les procédures d'autorisations conditionnent ensuite sa réalisation.

A l'occasion d'une modification ou révision de votre PLU, je vous propose de retirer toute référence à ce contournement dans les documents d'urbanisme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

François GOULARD
François GOULARD